

OPTIMISER SON EXPRESSION ECRITE EN LANGUE FRANÇAISE AVEC LE CERTIFICAT VOLTAIRE

Les programmes de formation de CONSENSO sont adaptés et « sur-mesure »

Public :

Professionnels ayant besoin de communiquer par écrit, à l'Interne et à l'Externe.

Prérequis :	- Ne pas être en situation d'analphabétisme ni d'illettrisme - Maîtriser l'utilisation d'un ordinateur, disposer d'une connexion internet, caméra et micro pour communiquer - Obtenir au moins 300 points au test de positionnement
Conditions d'accès :	Test de positionnement
Durée : 40h	⇒ 21 h en visioconférence + 15 h en e-learning
	⇒ 3 heures d'examen – Certificat Voltaire (1)
	⇒ 1 heure d'examen – Voltaire Expression
Lieu :	Intra-entreprise : France, inter: Ile de France et Hauts de F.
Financement :	(1) Formation certifiante éligible au CPF pour le Certificat Voltaire
Tarif :	2.376 € TTC
Date des sessions	Nous contacter – A définir avec le stagiaire -
Nombre de participants par groupe :	3 à 5 personnes maximum

Objectifs : à l'issue de la formation, les stagiaires

La certification mesure le niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale utilisée dans un contexte professionnel, ainsi que de l'orthographe lexicale des fautes couramment commises en milieu professionnel.

- Respecteront les règles orthographiques des mots du lexique professionnel
- Conjugueront et accorder les verbes
- Accorderont de façon cohérente les éléments compris dans un groupe nominal
- Différencieront les paronymes du lexique professionnel et choisir le bon mot selon le contexte
- Ecriront correctement les homophones grammaticaux et lexicaux
- Le stagiaire visera le plus haut score au Certificat Voltaire.

Programme

1ère partie : formation présentielle ou à distance – 19 h00 – Formation tutorée

- **Orthographe et grammaire**

- Les trois groupes verbaux
- L'indicatif - Le conditionnel - Le subjonctif
- Les terminaisons et l'accord du participe passé
- La concordance des temps
- Conjuguer et accorder les verbes

- **2. Les principales règles d'orthographe lexicale**

- Respecter les règles orthographiques des mots du lexique professionnel
- Les homophones grammaticaux et lexicaux
- Adverbes en « amment » ou emment
- Les signes orthographiques (tirets, accents, majuscules, ponctuation)
- Accorder de façon cohérente les éléments compris dans un groupe nominal

- **3. Les formules professionnelles**

- Accord de ci-joint, A l'attention de – je vous serais/saurais gré....

- **4. Savoir écrire dans le cadre professionnel**

- Savoir mettre en avant un message

- Importance de l'ordre des mots dans une phrase
- Se relire efficacement pour trouver ses fautes
- Connaître les règles de rédaction d'un courriel (objet, destinataires, formules)

2ème partie : formation tutorée à distance - 15 h 00 + 2 h 00 de formation tutorée Travail en E-learning sur la plateforme Projet Voltaire et tutorat à distance (environ 4 à 5 rendez-vous téléphoniques d'une durée de 20 mn chacun)

4^{ème} partie : Validation du parcours par certification : Certificat Voltaire – 4 heures

Finalité : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de s'exprimer à l'écrit en ayant amélioré son orthographe. Il lui sera remis une attestation de stage, en complément du passage de l'examen du Certificat Voltaire. (Partie orthographe). Après validation de votre formation, vous recevrez le titre RS: Certificat Voltaire, certificat officiel enregistré au Répertoire Spécifique – [Fiche RS n°5199](#), par décision du 29 mai 2020.

Consenso Formation